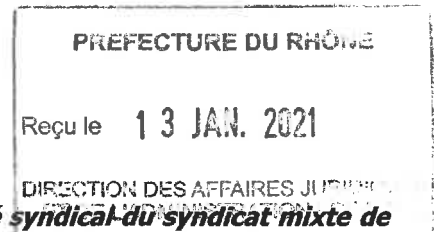


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 16 décembre 2020**

Convocation adressée le 10 décembre 2020
Compte rendu affiché le 8 janvier 2021
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 10



L'an deux mille vingt, le seize du mois de décembre, à 14h30, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 10 décembre 2020 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz, au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon et en visio-conférence, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT.

Présent(e)s physiquement : Nathalie PERRIN-GILBERT, Patrick ODIARD, Luc SEGUIN

Présent(e)s en visio conférence : Richard MARION, Corinne SUBAI

Absente excusée : Stéphanie LEGER, Samira BACHA-HIMEUR

Procuration : Nadine GEORGEL à Nathalie PERRIN-GILBERT
Tristan DEBRAY à Nathalie PERRIN-GILBERT
Laurence CROIZIER à Luc SEGUIN
Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION
Yves BEN ITAH à Richard MARION

Secrétaire : Luc SEGUIN

**Exercice 2020 - Demande de subvention de fonctionnement sur projet
à la Ville de Lyon – Orchestre national de Lyon et à l'Education nationale
Convention**

Rapporteuse : Nathalie PERRIN-GILBERT

Le Conservatoire de Lyon conduit des actions d'éducation artistique et culturelle en lien avec les acteurs locaux (écoles maternelles et primaires, éducation nationale, institutions).

Outre ses missions d'interventions en milieu scolaire, un partenariat est noué avec l'Orchestre national de Lyon, la Ville de Lyon et l'Education nationale, et ce depuis nombre d'années, sur le projet Chantiers de la Création musicale.

Projet artistique ambitieux, à destination des élèves des écoles primaires de la Ville de Lyon, mêlant la pratique musicale et la découverte d'une institution musicale professionnelle.

La création musicale en relation avec le monde de l'orchestre et un compositeur reconnu est le vecteur de ce projet.

Il s'adresse à six classes de cycle 3 issues de trois groupes scolaires.

Le Conservatoire de Lyon assure la mise en œuvre de l'action des musiciens intervenants dans les écoles pendant l'année et lors des classes musicales.

Le Conservatoire de Lyon formule auprès de la Ville de Lyon et de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Rhône, une demande de subvention de fonctionnement relatif à la mise en œuvre des Chantiers de la Création musicale.

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ **sollicite** auprès de la Ville de Lyon le versement d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 3.600 € au titre de l'année 2020. Cette subvention sera imputée sur la nature comptable 74741 ;

✓ **sollicite** auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Rhône le versement d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 3.600 € au titre de l'année 2020. Cette subvention sera imputée sur la nature comptable 74718 ;

✓ **autorise** la présidente à signer tous les documents afférents à cette demande.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,



Nathalie PERRIN-GILBERT